

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 novembre 2022

N° 22/037

RJ/SA

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 20/09/2022.

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de novembre, le conseil d'administration dûment convoqué, s'est rassemblé à VOLX, sous la présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS.

Nombre d'administrateurs en exercice : 19

Présents (15) :

M. Gérard AURRIC, M. Michel BRUNET, M. Olivier CICCOLI, Mme Josselyne COSTE-LENNON, Mme Michèle COTTRET, M. Jacques DEPIEDS, Mme Brigitte DURAND, M. Pierre FISCHER, M. Michel GRAMBERT, M. Bernard LIPERINI, Mme Marion MARCHAL, M. Gilbert REINAUDO, Mme Sylvie SAMBAIN, Mme Virginie SOSSI, M. René VILLARD.

Absents représentés (2 procurations) :

M. Patrick VIVOS donne pouvoir à M. Jacques DEPIEDS,
M. Christophe IACOBBI donne pouvoir à M. Olivier CICCOLI,

Absents excusés (2) :

Mme Pascale SEGUIN et sa suppléante Mme Josette LAUVERGNIAT, Mme Sabine DANERI et sa suppléante Mme Clarisse BALLADUR

Secrétaire de séance : Monsieur Michel BRUNET

Le conseil d'administration du centre de gestion des Alpes-de-Haute-Provence,

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 85-643 du 26/06/1985 modifié relatif aux centres de gestion ;

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée ;

Où l'exposé du président ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité à 17 voix pour :

- ✓ **Approuve** le compte rendu de la séance du conseil d'administration du 20 septembre 2022.

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille (*par voie postale au 31 rue Jean-François Leca 13235 Marseille cedex 2 ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr*) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

A Volx, le 29/11/2022

Publié le :

Accusé de réception en préfecture
004-280400177-20221129-D22_037-DE
Date de télétransmission : 19/12/2022
Date de réception préfecture : 19/12/2022



Jacques DEPIEDS,
Président du Centre de Gestion
des Alpes-de-Haute-Provence.